



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### fonctionnement

Question au Gouvernement n° 3448

### Texte de la question

#### PRIORITÉS DE LA PRÉSIDENTE POLONAISE DE L'UNION EUROPÉENNE

Mme la présidente. La parole est à M. Frédéric Reiss, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Frédéric Reiss. Ma question s'adresse à M. Jean Leonetti, ministre chargé des affaires européennes.

La Pologne vient de prendre, depuis le 1er juillet, la présidence de l'Union européenne dans un contexte difficile de crise financière, économique et politique.

Le peuple polonais, en pleine croissance, a globalement une vision plutôt optimiste des capacités de l'Union européenne à surmonter les problèmes actuels et ils sont nombreux.

La Pologne, certes, n'est pas membre de la zone euro, mais elle devra faire preuve de vigilance sur le dossier épineux de la crise grecque.

On peut aussi s'interroger sur la manière de remettre les Européens au coeur du marché unique dont nous célébrerons le vingtième anniversaire en 2012.

Depuis la catastrophe de Fukushima se pose également la question de la sécurité nucléaire et de la politique énergétique de l'Europe.

Enfin, n'oublions pas les conséquences du printemps arabe sur l'espace Schengen et la libre circulation des personnes et des biens.

Monsieur le ministre, vous étiez à Strasbourg hier et ce matin pour vous plonger dans le bain du Parlement européen. Quelles initiatives allez-vous prendre pour accompagner la Pologne qui promet une grande présidence de l'Union européenne ? Quelle est votre feuille de route pour aller dans le sens d'une Europe qui protège et non qui inquiète, selon le souhait du Président de la République ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Jean Leonetti, ministre chargé des affaires européennes.

M. Jean Leonetti, *ministre chargé des affaires européennes*. Monsieur Frédéric Reiss, vous qui êtes un élu du Bas-Rhin et un fervent partisan de l'Europe, vous m'interrogez sur la position de la France sous la présidence polonaise qui débute.

Rappelons le contexte dans lequel intervient cette présidence. En 2007, le Président de la République a remis en perspective le projet européen, qui était en panne, grâce au traité de Lisbonne. Par la suite, la présidence française a été saluée comme un succès. Aujourd'hui, la France est à l'initiative, vous l'avez dit, d'une Europe qui protège notre économie, par un plan de relance intérieure et la défense de notre monnaie, qui protège notre agriculture et nos territoires que nous défendrons lors des prochaines négociations, qui défend nos frontières grâce à un renforcement du dispositif de contrôle de l'immigration illégale, adopté à l'initiative du Président de la République, qui protège, enfin, notre identité culturelle. Pour nous, l'Europe n'est pas seulement une économie, un marché, ou un espace financier. Ce sont des valeurs, une certaine idée de la démocratie et de la liberté, une certaine idée de l'Homme.

La ville de Strasbourg dans laquelle je me suis rendu hier incarne parfaitement l'ensemble de ces valeurs.

Nos concitoyens veulent une Europe qui nous protège, ambitieuse, concrète. Cette Europe concrète, c'est notre objectif. Vous le voyez, monsieur le député, l'action du Gouvernement s'inscrit dans la continuité. Nous voulons plus d'Europe car nous savons que cela signifie plus de France. (*Applaudissements sur les bancs du groupe*

UMP.)

## Données clés

**Auteur** : [M. Frédéric Reiss](#)

**Circonscription** : Bas-Rhin (8<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 3448

**Rubrique** : Union européenne

**Ministère interrogé** : Affaires européennes

**Ministère attributaire** : Affaires européennes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 6 juillet 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 juillet 2011